



AVIS PUBLIC **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

AVIS est, par les présentes, donné que lors d'une session ordinaire du conseil municipal qui se tiendra, le lundi 3 août 2026, à 19 h, à la salle du conseil située au 2, rue Pinard à Kingsey Falls, et pour donner suite aux recommandations du Comité consultatif d'urbanisme, les membres du conseil municipal statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

➤ Demande concernant l'immeuble situé au 38, rue Joncas (lot 5 739 990) : si la demande était acceptée, elle aurait pour effet de rendre conforme l'aménagement d'une aire de stationnement située dans la cour arrière, implantée directement sur la ligne de lot et attenante aux bâtiments, en contradiction avec le Règlement de zonage no 2021-12, tel que modifié par le règlement no 2025-10, plus précisément l'article 9.1.1, paragraphe 1, alinéa d), mentionnant ce qui suit :

- 9.1.1, par. 1, al. d) : « *Une aire de stationnement doit être localisée à une distance minimale de 1 m de toute ligne de lot ainsi que de tout bâtiment.* »

Toute personne ou organisme intéressé peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande de dérogations mineures lors de cette assemblée ou en adressant ses questions et/ou commentaires à l'adresse alemieux@kingseyfalls.ca avant le 3 août 2026 à midi.

Donné à Kingsey Falls, ce 15 juillet 2026

Annie Lemieux
Directrice générale et greffière